

Développement social

Le *Star* de Toronto a récemment publié un article sur l'évolution actuelle de la famille. Il y a un nombre incroyable de types de familles qui se créent de nos jours et qui jouent divers rôles. Un tas de gens n'auront pas d'enfants. En fait, je pense qu'un tas de gens ne se marieront pas pour avoir des enfants. Nous allons renouveler la famille de bien des façons.

● (1600)

Deuxièmement, les quartiers et les lieux de résidence vont connaître des changements, car, d'après Toffler, le lieu de travail et le lieu de résidence ne feront plus qu'un.

Troisièmement, les sociétés vont évoluer. Au départ, la société était un instrument économique, mais de plus en plus, on la jugera sur sa politique sociale autant que sur sa politique économique. En fait, c'est déjà le cas. On la juge non seulement en fonction de son rendement économique, mais aussi d'après la façon dont elle traite l'environnement, dont elle traite ses employés et dont elle s'organise pour régler les problèmes sociaux de ces derniers. La société commence déjà à subir des transformations et aura considérablement évolué d'ici l'an 2000.

Quatrièmement, Toffler annonce une renaissance du sentiment communautaire. C'est peut-être très difficile à entrevoir pour certaines personnes, mais si nous regardons autour de nous, nous pouvons voir que le domaine de responsabilité du ministre a déjà subi des transformations. L'évolution est le propre de la condition humaine, mais c'est également vrai pour ce qui est de l'ordre et de la continuité. Si nous essayons de voir ce que sera l'avenir dans 20 ans, nous constatons que le plus difficile dans le domaine du développement social sera de trouver un moyen de faire face à cette évolution et de la canaliser en faveur de l'ordre et la continuité.

Par le passé, nous nous sommes accrochés aux radeaux de sauvetage que nous avons à portée de la main: l'église, la famille, le voisinage et les groupes sociaux. Il incombe au ministre de trouver des moyens de faire face aux changements qui s'annoncent, de faire du neuf avec du vieux. C'est à lui de trouver comment renouveler les institutions comme la famille, le voisinage, l'église et les groupes sociaux, afin de canaliser cette évolution au profit de l'ordre et de la continuité. C'est dans ce contexte que je voudrais profiter du temps qui me reste pour aborder quelques problèmes précis à l'égard du développement social des années 80.

Tout d'abord, au cours de la prochaine décennie, il sera indispensable de relier la politique économique et la politique sociale. Pendant longtemps, il y a eu une séparation artificielle entre les deux. L'interdépendance de l'économique et du social est tellement évidente dans notre vie de tous les jours que nous oublions quelle devrait être leur place dans l'organisation des services gouvernementaux. Les programmes de sécurité du revenu, par exemple, vont au-delà du simple droit à l'assistance sociale; ils peuvent subir les effets des programmes concernant l'impôt, l'emploi et le recyclage de la main-d'œuvre.

L'autre jour à peine, des députés interrogeaient le ministre des Finances (M. MacEachen) sur l'indexation de l'impôt sur le revenu. On voulait essentiellement savoir si le gouvernement avait besoin de recettes plus importantes pour combler le déficit budgétaire. Malgré toute l'importance de cet objectif, monsieur l'Orateur, la plupart des Canadiens craignent que la suppression de l'indexation de l'impôt équivalait en réalité à leur

retirer leur seule protection contre l'inflation. Même si elle relève essentiellement du domaine de la politique économique, la suppression de l'indexation aura des effets dévastateurs sur les Canadiens, particulièrement sur ceux dont les revenus sont modestes ou faibles.

En deuxième lieu, il y a la question des sociétés dont j'ai parlé un peu plus tôt. Dans l'avenir, nous nous intéresserons non seulement à leur rendement économique, mais également à leurs effets sur les politiques de protection du consommateur et de l'environnement, sur le problème de l'alcoolisme chez les employés ou sur n'importe quel autre problème d'ordre social. Cela engendrera peut-être des idées novatrices sur de nouvelles formes de sociétés présentant des avantages pour la collectivité. L'expansion économique des collectivités est une nouvelle indication des choses à venir, mais la question deviendra plus importante au fur et à mesure que s'accroîtra notre dépendance vis-à-vis des collectivités.

En troisième lieu, nous devons nous pencher sur le problème de l'égalité salariale et professionnelle pour les handicapés et les femmes. Le sujet a nourri maintes discussions jusqu'à présent, mais je crois qu'il faut enfin dépasser cette étape. Le ministre voudra certainement élaborer des programmes qui assureront la parité à nos fils et à nos filles en matière d'emploi. Tout parent sait que ses enfants sont également brillants, intelligents et habiles. Nous ne pouvons plus accepter que la société ne leur offre pas l'égalité économique.

En quatrième lieu, il nous faudra aborder la question de la disparité des revenus. Les milliards de dollars qu'on a injectés dans les programmes de transfert de revenus depuis 20 ans n'ont rien changé au problème. Ces programmes étaient tout de même nécessaires car, sans eux, la situation aurait été pire. Nous avons consacré beaucoup de temps à la mise au point de programmes de supplément de revenu pour les travailleurs démunis. J'aime bien les joueurs de hockey, monsieur l'Orateur, mais nous devons réfléchir aux sommes fabuleuses que nous leur versons en traitement, comparées aux honoraires des médecins. Il importe de plus en plus que nous trouvions une façon de fixer une limite relative et raisonnable pour l'échelle des revenus.

Le logement constitue un autre problème. En 1978, le gouvernement a décidé de ne plus s'occuper du logement et il n'y a plus aujourd'hui de politique dans ce domaine. La situation risque de s'aggraver. Samedi, j'ai eu l'occasion de présider à l'ouverture de la coopérative de logement J. S. Woodsworth à Toronto. C'est la cinquième coopérative à être créée dans ce secteur. Le ministre voudra peut-être consulter le ministre chargé de la SCHL pour voir ce qu'on pourrait faire pour aider les coopératives de logement parce que je pense que c'est un secteur d'avenir.

Monsieur l'Orateur, le ministre a été beaucoup trop modeste dans son discours. Comme l'indique l'alinéa c) du projet de décret à la page 3, le ministre a une obligation primordiale à cet égard:

c) il aura à diriger et à coordonner les efforts déployés par le gouvernement du Canada en vue d'établir des liens de coopération avec les provinces et avec des organismes publics et privés et de les préciser de manière à réunir les conditions qui permettent d'assurer le développement de l'individu, de la famille et de la collectivité; et

Le décret ne dit pas que le ministre se contentera d'intégrer les activités gouvernementales, il le charge de «diriger et coordonner». A mon avis, c'est une question très sérieuse,